



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médaille militaire et ordre national du Mérite

Question écrite n° 74688

## Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur les conditions requises pour l'attribution de la médaille militaire et l'ordre national du Mérite au profit des sous-officiers des quatre armes. Elle lui indique que les représentants des associations représentant les sous-officiers en retraite plaident pour un assouplissement de ces conditions jugeant que les décorations à titre civil seraient plus aisées à obtenir qu'à titre militaire. Elle lui demande les intentions du ministère en la matière, ces décorations représentant une reconnaissance de l'implication personnelle, parfois au péril de leur vie, de nos sous-officiers sous les drapeaux.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marcelle Ramonet](#)

**Circonscription :** Finistère (1<sup>re</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74688

**Rubrique :** Décorations, insignes et emblèmes

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense et anciens combattants

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er avril 2002, page 1742